



TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg

Comprimé

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez vous à votre pharmacien.

Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 3 jours, consultez un médecin.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

- 1 Qu'est-ce que TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé et dans quel cas est-il utilisé ?
- 2 Quelles sont les informations à connaître avant de prendre TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé ?
- 3 Comment prendre TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé ?
- 4 Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- 5 Comment conserver TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé ?
- 6 Informations supplémentaires.

- Douleur « en coup de poignard »
- Diarrhée et vomissements abondants
- Selles sanguinolentes ou noires
- Fièvre accompagnée de brûlures en urinant
- Retard des règles

ou lorsque la douleur fait suite à un traumatisme tel qu'une chute ou un accident de la circulation, consultez votre médecin.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies métaboliques rares).

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

1 QU'EST-CE QUE TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?



Ce médicament est un antispasmodique musculotrope.

Ce médicament est indiqué chez l'adulte dans le traitement des douleurs spasmodiques de l'intestin et des voies biliaires.



Grossesse et allaitement

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

L'allaitement est possible lors d'un traitement par ce médicament. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

2 QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé ?

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.



Ne prenez jamais TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé

si vous êtes allergique au maléate de trimébutine ou à l'un des autres constituants de ce médicament. (voir rubrique 6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES)



Faites attention avec TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé :

Si la douleur persiste plus de 3 jours, ou en cas d'efficacité insuffisante ou de survenue de tout autre signe, tel que :

- Forte fièvre

Liste des excipients à effet notoire : lactose

3 COMMENT PRENDRE TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé ?

Posologie

RÉSERVÉ À L'ADULTE.

La dose habituelle est de 1 comprimé, 3 fois par jour et peut être augmentée exceptionnellement à 2 comprimés 3 fois par jour.



Mode d'administration



Voie orale

Les comprimés doivent être avalés avec un verre d'eau.

Fréquence d'administration

3 prises par jour.

Durée du traitement

La durée d'utilisation recommandée est de 3 jours. En l'absence de tout signe d'alerte, la durée maximale d'utilisation sera de 7 jours.

Si vous avez pris plus de TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé que vous n'auriez dû :

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oublié de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Rares réactions cutanées

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé après la date de péremption mentionnée sur la boîte, les plaquettes.

A conserver à une température ne dépassant pas + 30°C.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Que contient TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé ?

La substance active est :

Maléate de trimébutine 100 mg
Pour un comprimé.

Les autres composants sont :

Lactose monohydraté, cellulose microcristalline, carboxyméthylamidon sodique (type A), silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium.

Qu'est ce que TRIMÉBUTINE Biogaran conseil® 100 mg, comprimé et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme de comprimé. Boîte de 20.

Titulaire/ Exploitant
Laboratoires BIOGARAN
15 Bld Charles De Gaulle
92707 Colombes Cedex

Fabricant
DELPHARM EVREUX
5, Avenue du Guesclin
27000 Evreux

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 17 mars 2011

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France).

CONSEIL D'ÉDUCATION SANITAIRE

a) Qu'est-ce qu'un mal de ventre ?

Les douleurs abdominales ont de très nombreuses origines et peuvent provoquer des troubles très douloureux et perturbants, elles peuvent traduire: un problème gastro-intestinal, rénal, hépatique, génital, voire même cardiaque.

Les douleurs dues à des troubles de la digestion ou les infections gastro-intestinales sont en principe passagères.

De nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux. Cette affection récidivante, parfois appelée « colite » ne s'aggrave généralement pas et n'entraîne pas de complications.

b) Quelques conseils pratiques:

Si vos maux de ventre sont dus à une alimentation inadéquate ou trop grasse adoptez un régime plus digeste. Afin de limiter l'apparition des symptômes, respectez autant que possible, les règles d'hygiène suivantes:

- Mangez lentement et calmement, mâchez bien afin d'éviter d'avaler trop d'air.
- Si vous avez tendance à souffrir de ballonnements, limitez l'absorption d'aliments tels que les oignons, le chou et la choucroute, les haricots, les lentilles, les radis, le raifort, les poireaux, les fruits à noyau (par exemple les abricots), le son et les édulcorants artificiels. Essayez de déterminer les produits qui génèrent chez vous le plus de flatulences, pour les éliminer systématiquement ou restreindre leur proportion.

• Prenez trois repas par jour sans négliger le petit déjeuner qui doit prendre au moins 15 minutes.

• Buvez régulièrement au moins un litre d'eau par jour, réparti tout au long de la journée.

La constipation peut induire une sensation désagréable de lourdeur, des crampes dans le ventre ou des douleurs à la défécation. Afin de la prévenir, respectez autant que possible, les règles hygiéno-diététiques suivantes :

- Buvez au moins un à deux litres de liquide par jour (eau, jus de fruits, soupe). N'abusez ni du café ni du thé ni des boissons gazeuses.
- Enrichissez votre alimentation en fibres (fruits, légumes, céréales complètes, noix, pruneaux...).
- Faites de l'exercice, sans oublier de boire pendant et après l'effort.

Lorsque les douleurs situées dans l'abdomen sont dues à des spasmes du tube digestif il est possible de les soulager à l'aide de médicaments antispasmodiques.

En l'absence d'amélioration des symptômes au bout de 3-4 jours de traitement et / ou d'apparition d'une fièvre élevée, d'une douleur en coup de poignard, de sang dans les selles il est indispensable de consulter un médecin.

N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER CONSEIL À VOTRE PHARMACIEN



BIOGARAN

82946A00